BURKINA FASO



REPUBLIQUE DU MALI



COMMUNIQUE CONJOINT

VISITE OFFICIELLE AU BURKINA FASO DE SON EXCELLENCE LE GENERAL D'ARMEE ASSIMI GOITA, PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT DE LA REPUBLIQUE DU MALI

Ouagadougou, le 05 novembre 2026

1- Le Jeudi 05 novembre 2026, **Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOITA,** Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali, a effectué une visite au Burkina Faso.

2- A sa descente d'avion à l'Aéroport international de Ouagadougou, **Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOITA** a été accueilli par Son Homologue burkinabè, **Le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE**, Président du Faso, Chef de l'Etat, Président en exercice de la Confédération des Etats du Sahel(AES).

3- La visite du **Général d'Armée Assimi GOITA,** s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens spéciaux de fraternité, d'amitié et de coopération agissante existant entre le Burkina Faso et la République du Mali.

4- A cette occasion, les deux Présidents ont, dans une ambiance fraternelle et dans un climat empreint de parfaite compréhension, échangé sur des questions d'intérêts communs, notamment bilatérales, confédérales, sous régionales et internationales.

5- Sur le plan bilatéral, les Chefs d'Etat ont réaffirmé leur engagement à poursuivre la consolidation de la coopération entre les deux pays en vue d'apporter, ensemble, des réponses adéquates aux défis communs, particulièrement la lutte contre le terrorisme et le renforcement des relations dans des secteurs d'intérêts partagés au profit des deux Peuples.

6- A cet effet, ils ont instruit les Ministères en charge des Affaires Etrangères des deux pays, de prendre les dispositions nécessaires en vue de la tenue effective à Ouagadougou, de la 11e Session de la Grande Commission Mixte de Coopération Burkina – Mali.

7- Sur le plan sous-régional, les deux Chefs d'Etat ont souligné la nécessité de renforcer la solidarité et leur partenariat pragmatique et mutuellement bénéfique, au service de la paix, de la stabilité et du développement durable dans la sous-région.

8- Les Chefs d'Etat se sont félicités des mesures d'hospitalité et de sécurité dont jouissent leurs ressortissants résidant sur le territoire confédéral et ont encouragé leurs communautés respectives à continuer à vivre en bonne harmonie.

9- **Le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE** a exprimé sa gratitude et celle du Peuple burkinabè à **Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOITA** et au Peuple frère de la République du Mali pour l'accueil fraternel et chaleureux qui a été réservé aux ressortissants burkinabè, refoulés de la République de Guinée.

10- Les Présidents ont réitéré leur appréciation des avancées considérables réalisées par la Confédération des Etats du Sahel(AES), particulièrement en ce qui concerne la promotion de la souveraineté pleine et entière des trois pays qui la composent dans les domaines de la défense et de la Sécurité, de la diplomatie, du développement, de la santé et de l'éducation, entre autres.

11- Sur le plan international, les Chefs d'Etat du Mali et du Burkina ont fait un tour d'horizon des dossiers majeurs à l'échelle continentale et internationale et se sont félicités de leur convergence de vue sur ces questions.

12- Au terme de cette visite, **Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOITA** a exprimé toute sa gratitude et ses vifs remerciements à son Homologue, **le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE**, au Gouvernement et au peuple frère du Burkina Faso pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne.

13- Le Général d'Armée Assimi GOITA a salué la vision imprimée par **le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE, Président de la Confédération des Etats du Sahel(AES)** et félicité ses efforts constants en vue de la mise en œuvre des idéaux, principes et objectifs confédéraux.

14- Le Général d'Armée Assimi GOITA a invité le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE à effectuer une visite officielle en République du Mali.

15- Le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE a accepté cette invitation dont la date sera fixée de commun accord par voie diplomatique.

Fait à Ouagadougou, le 05 novembre 2026

Pour le Gouvernement du Burkina Faso	**Pour le Gouvernement de la République du Mali**
Karamoko Jean Marie TRAORE	**Abdoulaye DIOP**